

Procès verbal du Conseil d'école n°1 du 19 octobre 2017

Présents :

M. Barbaz et Mme Masnada (mairie du Bourget-en-huile) ; M. Claraz (mairie de la Table) ; Mme Col (mairie du Pontet) ; Mme Berger (DDEN) ; Mmes Briard, Sueur (enseignantes) ; Mmes Donjon, Gerbier et Modugno (représentantes des parents d'élèves)

Excusés :

Mme Chéry (IEN) ; Mme Barbier (mairie du Verneil)

I. Résultats des élections des délégués de parents d'élèves.

Nous accueillons pour cette année Mmes Gerbier Carine et Donjon Patricia (titulaires), Mmes Modugno Céline et Naturelle Nathalie (suppléantes), qui ont été élues le 13 octobre. 32 personnes ont voté sur 49 personnes inscrites sur la liste électorale de l'école. 1 vote a été considéré comme nul ou blanc. L'élection s'est déroulée dans la classe de Mme Sueur de 11h à 15h. Nous remercions la mairie du Bourget-en-huile pour la mise à disposition de l'urne, Mme Gerbier et Modugno pour leur participation au bureau des élections, et surtout les représentants de parents d'élèves pour leur implication au sein de l'école.

II. Règlement intérieur

Avant la lecture du règlement, Mme Sueur annonce qu'il n'y a eu aucune modification du règlement. Il pourra changer pour l'année 2018-2019, s'il y a un changement au niveau du rythme scolaire. Le passage d'une semaine à 4 jours et demi à celle à 4 jours sera discuté lors du second conseil d'école.

III. Effectifs et organisation des classes.

- **31** élèves répartis :

- ▶ **14** (PETITS) : 3 PS, 3 MS, 4 GS, 4 CP
- ▶ **17** (GRANDS) : 4 CE1, 5 CE2, 3 CM1, 5 CM2

Une demande de dérogation vers Presle avait été faite en fin d'année pour la commune de La Table.

- décloisonnement : Cette année, il n'y a plus de decloisonnement dans les classes.
- prévisions des effectifs:

- ▶ rentrée 2018 : il y aura 5 départs et 4 arrivées
- ▶ rentrée 2019 : il y aura 3 départs et 1 arrivées

IV. Présentation du bilan financier de la coopérative scolaire pour l'année écoulée (2016-2017).

- solde précédent 2015-2016 : + 455,28 €
- résultat exercice 2016-2017 : - 264,19 €
- solde 2016-2017 : + 191,09 €

Produits : cotisations 261 € + vente photos/calendriers 574 € + subventions 660 € (de la classe de découverte et court séjour)

Charges : activités pédagogiques/petit matériel/livres 56,59 € + cotisations et assurance (OCCE) 76 € + achats de produits pour cessions 369,10 € + achats de biens durables 134,50 €

Prévisions année 2017-2018 :

- cotisations : + 148 €
- dépenses engagées : cotisation OCCE -69,70 €

V. Sécurité des élèves et du personnel éducatif

Cette année, il y aura 3 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et 3 exercices incendie . Un exercice PPMS « attentat et intrusion extérieure » et un incendie devront avoir lieu avant les vacances de Toussaint.

Un exercice d'évacuation a été effectué le 2 octobre à 14h50, au moment de la sieste pour s'assurer que l'alarme retentisse bien dans chaque classe mais aussi le bungalow. Un travail préalable en classe a été fait avec les élèves pour les préparer à ce type d'exercice. Le jour même, aucun élève n'avait été prévenu de l'exercice d'évacuation. L'alarme a été donnée par un élève de CM2 depuis le couloir, à la demande de la maîtresse. Tous les élèves et adultes ont entendu le signal et ont rejoint les points de rassemblement, sans problème.

Un exercice PPMS a eu lieu le 10 octobre à 9h45. Il s'est déroulé dans le calme. Mme Sueur a utilisé 4 fois la corne de brume à piston dans sa classe. Le signal a été légèrement entendu dans la classe des petits. Chacun s'est confiné dans sa classe en suivant le protocole. Les élèves ont bien suivi les consignes et ce de manière très détendue. La corne de brume a trouvé ici ses limites,

puisqu'elle est vraiment très forte dans la pièce où elle est utilisée, et pas assez forte dans la classe des petits. Pour l'instant, aucune autre solution n'a été trouvée par l'équipe enseignante.

VI. Projets éducatifs de l'année

La classe des **PETITS** :

Mme Briard a emmené ses élèves à Chambéry le 10 octobre 2017. Les maternelles ont eu une visite de la ville à partir du personnage de l'album du Loup, et les CP à partir des contes.

Les élèves verront un spectacle « Il était une fois la forêt » de la Compagnie Planète Mômes, le 6 novembre 2017, toujours en lien avec le thème du conte.

La classe participera à nouveau à la Mat s'éclate, en fin d'année.

Toutes ces activités sont réalisées avec l'école de Presle.

Mme Platel présentera ses projets lors du second conseil d'école.

La classe des **GRANDS** :

Afin de réduire les coûts de déplacement, Mme Sueur et sa collègue de l'école de Presle ont prévu plusieurs projets en commun.

Voici les projets de la classe :

- CULTUREL : les élèves se sont rendus au Coléo pour un spectacle de cirque « P'tit Cirk » le 16/10/2017. Ce spectacle sera un travail préparatoire au cirque, puisque les enfants présenteront un spectacle cirque/acrogyrn au spectacle de fin d'année.

- EMC : les enfants réaliseront des dessins ou des cartes pour les soldats en mission extérieure, lors des fêtes de fin d'année. Ils travailleront aussi toute l'année sur le thème du handicap et découvriront le handisport. Ils se sont déjà essayé à la course à l'aveugle.

- VÉLO : n'ayant pu participer à la vallée des défis, l'année dernière, celle-ci sera reproposée aux enfants, le 30/05/18. Cette journée se déroule un mercredi (une partie sur le temps scolaire et une autre sur le temps hors scolaire).

- EPS : les élèves se sont entraînés en endurance avec pour finalité de participer au courseton de Chamoux sur Gelon le 3/10/17. Malheureusement, celui a été annulé en raison des conditions météorologiques défavorables.

Ils suivront aussi un cycle natation au mois de juin.

- LIAISON ÉCOLE-COLLÈGE : cette année, nous travaillerons sur les jeux et le sport en anglais avec les élèves de 6ème de La Rochette, au mois d'avril.

- SCIENCES : pour la première fois, la classe participera au défi scientifique. Le but étant de

réaliser un objet demandé tout en respectant un cahier des charges. Mme Sueur aura plus d'informations à partir de novembre.

- TICE : les élèves reprennent à nouveau le défi messagerie. Une nouveauté sera peut-être proposée : le défi tweet. Ces défis permettent aux enfants de maîtriser l'outil informatique tout en ayant une utilisation raisonnée et réfléchie.

- CLASSE DE DÉCOUVERTE : un nouveau projet sur le thème des châteaux, de la bande dessinée et de l'équitation a été proposé aux familles. 16 familles sur les 17 ont accepté le projet. Une famille a refusé, à cause du coût trop élevé de cette classe de découverte. En effet, le tarif de base est de 669,60 euros par famille. Ce prix élevé s'explique d'abord par le coût du transport pour seulement 16 élèves. Mme Sueur a proposé le projet à d'autres écoles mais aucune n'a pu ou voulu s'engager dessus. Par ailleurs, la visite des châteaux et musées ainsi que l'activité équestre font aussi augmenter le budget. Mme Sueur tient à remercier les familles de permettre à leurs enfants de vivre cette nouvelle classe de découverte, qui se déroulera du 14 au 19 mai.

Au programme :

- visite libre ou guidée des châteaux (avec parfois des ateliers) : Amboise, Chambord, Cheverny, Chenonceau et Langeais

- 3 séances d'équitation dont 1 balade autour des châteaux

- visite de l'exposition de Tintin (Cheverny) et du musée de la BD à Blois

En commun :

- PROJET CONTES : les élèves de l'école ont commencé cette première période sur le thème des contes. La compagnie autochtone est venue le 9 octobre pour la classe des grands, afin de travailler sur l'écriture d'un chemin de conte. La classe des petits assistera à un spectacle le 6/11/17.

Les classes prévoient, dans la mesure du possible, de reconduire un cycle raquettes (maternelle - CP) et ski de fond (élémentaire), ainsi que le rallye mathématiques.

Grâce à l'APE, chaque classe a pu s'abonner à un livre de l'école des loisirs ou un magazine Okaipi de Bayard.

VII. Remerciements :

Nous remercions la mairie du Bourget-en-huile pour les travaux effectués à la rentrée qui nous ont permis d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Nous remercions l'APE qui a déjà offert

aux classes des abonnements à l'école des loisirs et à Bayard magazine ainsi que les entrées au Coléo et la visite guidée de Chambéry, et qui nous a allouée une somme importante pour nos projets à venir.

Nous tenons aussi à remercier les parents accompagnateurs, et encore une fois nos représentants de parents d'élèves.

VIII. Questions

1) question des enseignants :

Les communes pourront-elles participer à la subvention de la classe de découverte ?

Comme chaque année, les élus locaux se mettront d'accord pour donner la même subvention à toutes les familles et voteront une subvention en conseil municipal.

2) question des communes :

M. Barbaz tenait à apporter des indications sur le budget de fonctionnement de l'école :

- coût pour un enfant de maternelle : 1400 euros/an
- coût pour un enfant d'élémentaire : 452 euros/an
- coût à l'année pour le service périscolaire : 7340 euros/an
- coût à l'année pour le TAP : 4010 euros/an

Par ailleurs, M. Barbaz a fait remarquer que le temps des APC était en même temps que celui des TAP et que cela empêchait au personnel des TAP de partir en sortie. Il voulait donc savoir s'il était possible de revenir comme il y a 2 ans, sur l'horaire du midi pour les APC.

Mme Sueur a répondu que les horaires des APC avaient déjà été validés par l'Inspectrice et que l'année dernière, il n'était plus possible de faire les 35 minutes sur la pause méridienne parce que les enfants ne bénéficiaient pas d'une heure trente effective de pause. M. Barbaz interpellera l'Inspectrice sur ce point.